

14 septembre 2005.

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Bape,
Coordonnatrice au secrétariat de la commission
575 rue St-Amable, b.2.10
Québec,
GIR 6A6

Tronçon Jean Leman, pas pour moi

Messieurs les commissaires,

Nous avons été convoqué à une rencontre d'informations du Ministère des transports le 28 novembre 2003. Quel fut notre surprise de voir ce coup de crayon sur le plan du MTQ qui traversait nos terres agricoles. C'était l'autoroute 30 au sud, les gens questionnent, s'interrogent et ne comprennent pas; on mutile de belles terres quand on sait que sur la 132, tout est prêt pour accueillir la 30. Ce tracé est irrecevable, tout comme le tronçon Jean-Leman, où on mutilera encore une fois de belles terres en plus de marais et de boisés.

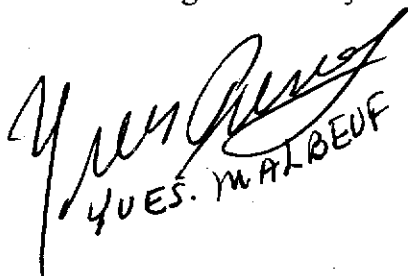
Les audiences du Bape 2002, dans la tête de plusieurs gens, les audiences se veulent une confirmation du passage de l'autoroute 30 sur la 132. Quel fut la surprise. On demandait des données d'études d'impact sur l'environnement, tel le bruit, les déversements de produits dangereux, des données sur la circulation, plusieurs de nos questions sont sans réponses car les études étant réalisées que partiellement tout comme sur le tronçon Jean-Leman. Sur le tracé sud, on enclave des terres, on mutile entre 80 et 99 hectares, et vous vous préparer à reproduire ce même schéma. Le tronçon Jean Leman couvre une superficie de 26 hectares qui sera aussi une perte inestimable sur le plan agro-alimentaire.

Nous vous demandons de rejeter le projet tronçon Jean Leman tout comme le tracé sud pour les raisons décrites précédemment et nous appuyons les recommandations de la CPTAQ, organisme consultatif et indépendant.

Il ne permet pas d'optimiser les terres qui seront enclavées par le tracé ni d'optimiser le développement du secteur bio-alimentaire, tel que souhaité par la MRC et le CLD de Roussillon.

Ce tronçon traverse des milieux humides, des terres agricoles, sans se soucier de petits habitants qui y habitent. On dérange, non, on détruit la végétation, poumon de la population. On déplace les petits insectes qui fourmillent, ceux-cile sol en creusant leur tunnel, c'est un monde à l'échelle miniature. Lorsqu'on détruit la nature, on détruit pas seulement les petits, on se détruit nous-même, quel avenir on se donne et quel avenir aux générations futures.

Faudrait penser à notre santé, plutôt qu'au porte-feuille des investisseurs. La CPTAQ recommande de sauver les terres agricoles et il y a une alternative sur la route 132 pour sauver tout ça.


YVES MALBEUF